J.A. 1401 Yverdon-les-Bains

FR. 2.– (TVA incluse)

LA RÉGION

Le quotidien du Nord vaudois
www.laregion.ch

N° 3086 VENDREDI 19 NOVEMBRE 2021

Paraît du lundi au vendredi sur abonnement

MICHEL DUPERREX

ORBE
Le technopôle s'interroge sur son avenir et explore diverses pistes. PAGES 5 À 7

CHAMPI

FOOTBALL
L'YS II de Patrick Isabella : un premier tour au-delà des espoirs. PAGES 14-15

PUB

885 fois non

GRANDSON Le projet de décharge aux Echatelards a suscité 885 oppositions, bien moins que lors de la première mouture (environ 1300). L'Etat va y répondre le plus rapidement possible pour aller de l'avant. PAGE 3

ALKABES-A

VOUS AVEZ UNE INFO ?
Téléphone : 024 424 11 55
E-mail : redaction@laregion.ch

Les oppositions baissent

NORD VAUDOIS Le Canton a dévoilé hier avoir reçu 885 oppositions au projet de décharge des Echatelards, contre 1304 lors de la soumission du premier projet, en 2018.

TEXTES: C. MD PHOTO: LA RÉGION-A

La mise à l'enquête du projet décharge des Echatelards a fait grand bruit et a fait sortir du bois tous ceux qui ne veulent pas que Grandson récupère et enterre des matériaux de type D (scories issues des usines d'incinération) et E (terres polluées). Mais la vraie question était de savoir combien de personnes allaient se lancer dans le combat. Le Canton a levé le voile sur ce mystère hier: 885 oppositions, dont deux oppositions collectives, représentant 929 opposants, parmi lesquels cinq communes. En plus de cela, une observation a été formulée.

Ce chiffre important est toutefois loin de celui de 2018. Car à cette époque, lorsque la première mouture du projet avait été mise à l'enquête, ce n'était pas moins de 1304 oppositions, dont huit communes, qui avaient été envoyées aux autorités.

«C'est bon alors, ils n'ont qu'à remettre le projet à l'enquête et ils finiront par ne plus avoir d'oppositions», commente avec sarcasme David Ruetschi, syndic de Grandevent. Lui et ses collègues de la Municipalité ont été mandatés par leur Conseil général pour s'opposer au projet de Cand-Landi. «Le souci principal concerne la qualité de l'eau, car notre commune prend entre un quart et la moitié de son eau dans la nappe phréatique d'Onnens», explique l'édile, qui a deux mauvais exemples sous la main: Lausanne et Kölliken (Argovie). «L'autre chose qui me dérange personnellement c'est qu'on veut mettre tous les déchets du canton ici. Qu'on en absorbe une partie, je peux comprendre, mais le Nord vaudois, avec ses châteaux ou ses chemins de randonnée, a mieux à mettre dans sa publicité qu'une décharge de 52 hectares. C'est démesuré! lâche-t-il. Aussi, on vient mettre ces déchets dans des terres assolées, qu'on essaie de protéger à Grandevent comme partout ailleurs, mais là-bas on veut mettre des déchets toxiques? Je ne comprends pas.»

Même si le nombre d'oppositions a baissé entre 2018 et 2021, ce n'est pas Grandevent qui renoncera à s'opposer à ce projet, peu importe le nombre de fois qu'il sera mis à l'enquête. Car David Ruetschi considère que le Canton, la Commune et Cand-Landi doivent réfléchir plus loin. «A Bâle, au lieu de tout enterrer, ils ont lancé un projet très intéressant d'Urban mining *(ndlr: processus visant à récupérer des matériaux et à les réintroduire dans le circuit de production)*. Pourquoi ne pas creuser d'autres pistes?» Justement, à Fiez, on a des idées pour calmer les ardeurs des habitants face à ce projet *(lire encadré)*.

Interrogé, l'Etat de Vaud ne souhaite pas commenter la situation pour l'instant. Il va devoir maintenant s'atteler à analyser chaque opposition et y répondre. «Cela va être un travail de longue haleine, répond Patrick Genoud, responsable communication à la Direction générale du territoire et du logement, précisant qu'il n'a pas de délai particulier pour répondre aux opposants. Mais je pense qu'on va devoir aller rapidement, car les projets sont importants et on souhaite les réaliser dans le meilleur délai possible.»

La Vernette

Avec 554 oppositions, le projet de décharge de La Vernette, entre Daillens et Oulens-sous-Echallens, compte aussi moins d'opposants à cette seconde mouture qu'à celle de 2019.

Une idée pour calmer le jeu

Le vice-syndic de Fiez, Stéphane Dériaz, a proposé, pour la seconde fois, une solution pour calmer les ardeurs des opposants: une redevance. «Je ne suis pas contre le fait d'avoir une décharge, parce qu'on doit gérer nos déchets, le site est reconnu pour en accueillir une, ça je ne le conteste pas non plus. Mais je conteste la manière de faire du Canton, qui mène ce projet tambour battant, explique le municipal de Fiez. Le problème, c'est qu'on implante une décharge dans une région qui va en subir les nuisances sans rien avoir en échange. Pour moi, on pourrait faire comme pour les barrages, à l'époque, et mettre en place des indemnités pour les régions et les communes qui vont subir les nuisances, qui vont porter le risque d'avoir des contaminations, des dégradations de site, des paysages perdus, etc.» Concrètement, il a proposé d'augmenter d'un centime le prix du sac poubelle pour générer une taxe de 20 francs par m^3 stocké, soit environ 90 millions sur trente ans. «Cela me paraît équitable et juste. Ce serait un moyen intéressant pour avantager la région qui subit les nuisances sans tordre le tissu économique par des taxes supplémentaires, estime Stéphane Dériaz. Et aujourd'hui, j'attends une réponse claire, avec des arguments, et rapide, même si je la connais déjà... Ils vont me dire qu'il n'y a pas de base légale pour créer cela, suppose-t-il. Mais j'ai déjà une contre-réponse à leur faire: oui, on doit être solidaire avec le reste du canton. Mais justement, le terme solidarité suppose un échange, une bidirectionnalité, ce qui n'est pas le cas dans un tel projet de décharge. Entre le premier projet, soumis en 2018, et celui de 2021, on aurait pu réfléchir à créer une base légale, sauf que l'Etat n'a pas pensé à cela selon moi. Il s'est dit: on doit stocker les déchets, une entreprise est d'accord de réaliser un projet, alors on fonce. Mais il ne s'est pas posé la question de savoir si le Nord vaudois allait accepter de devenir la poubelle du canton.»

> «J'attends une réponse claire, avec des arguments, et rapide.»
>
> **Stéphane Dériaz, vice-syndic à Fiez**